



## **ASSOCIATION ASWAT NISSA**

**Rapport Général et Spécial**  
**du Commissaire aux Comptes**  
**Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2023**



**L'ASSOCIATION ASWATNISSA**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**ETATS FINANCIERS-EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Mesdames et Messieurs les membres de l'association ASWAT NISSA**

**I. Rapport sur les états financiers annuels**

*Opinion avec réserves :*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association ASWAT NISSA, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font ressortir un total des actifs de **444 450DT** et un déficit de produit sur les charges qui s'élève à **31 670DT**.

À notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserves* », les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de ASWAT NISSA au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

***Fondement de l'opinion avec réserves***

Notre désignation étant postérieure à la date de clôture de l'exercice 2023, nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique de la caisse réalisé au 31 décembre 2023, ce qui ne nous permet pas de s'assurer de la réalité et de l'exactitude du solde de la caisse.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

***Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers***

Le comité directeur de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, au comité directeur qu'incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

***Responsabilité du Commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives

lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute

déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

### **Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité, incombe au comité directeur de l'association. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des états financiers.

### **Vérifications spécifiques :**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles notamment les dispositions du décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas constaté d'observations à formuler.

*Tunis, le 20 septembre 2024*

**P/ AUDIT AND CONSULTING BUSINESS  
Zied KHADIMALLAH**



ASWAT NISSA

Etats Financiers 2023

20/09/24

**ASWAT NISSA**

**ETATS FINANCIERS**

**Exercice clos le, 31 Décembre 2023**

**(Montants exprimés en Dinars)**

**Association ASWAT NISSA**  
**Etat de la Situation Financière au 31/12/2023**  
**Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens**

<b>ACTIFS</b>		<b>NOTES</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
	Liquidités et équivalents de Liquidités	<b>1</b>	307 241	240 639
	Placements et autres actifs financiers			
	Autres actifs courants	<b>2</b>	93 951	13 138
	Créances et comptes rattachés			
	Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
	Autre actifs non courants			
	Immobilisations financières	<b>3</b>	2 500	2 500
	Immobilisations corporelles	<b>4</b>	38 402	35 899
	Immobilisations Incorporelles	<b>4</b>	2 356	266
<b>Total des actifs</b>			<b>444 450</b>	<b>292 442</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>				
	Concours bancaires et autres passifs financiers			
	Autres passifs courants	<b>5</b>	355 297	215 733
	Fournisseurs et comptes rattachés	<b>6</b>	68 187	64 165
	Provisions		36386	
	Apports reportés			
	Autres passifs non courants			
	Emprunts			
<b>Total des passifs</b>			<b>459870</b>	<b>279 898</b>
	Dotations			
	Apports affectés à des immobilisations		40 702	36 997
	Subventions d'investissement			
	Réserves			
	Excédents ou Déficit reportés	<b>7</b>	-24 453	-25 787
	Excédent ou Déficit de l'exercice	<b>8</b>	-31670	1 334
<b>Total des Actifs Nets</b>			<b>-15421</b>	<b>12 544</b>
<b>Total des Passifs et Actifs Nets</b>			<b>444 450</b>	<b>292 442</b>

**Association ASWAT NISSA**  
**Etat des Produits et des Charges au 31/12/2022**  
**Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens**

<b>Produits</b>		<b>NOTES</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
	Cotisations & quotes parts des adhérents aux actions organisées			
	Revenus des activités et manifestations			
	Subventions	<b>9</b>	1 278 691	962 555
	Apports non monétaires			
	Autres Apports			
	Produits des placements			
	Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		21 838	18 990
	Autres gains			2
<b>Total des produits</b>			<b>1 300 529</b>	<b>981 547</b>
<b>Charges</b>				
	Achats consommés de fournitures et approvisionnements	<b>10</b>	22 978	25 584
	Charges du personnel	<b>11</b>	545 241	389 810
	Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>12</b>	58699	18 515
	Autres charges courantes	<b>13</b>	704 632	546 296
	Charges financières nettes			0
	Autres pertes	<b>14</b>	650	9
<b>Total des charges</b>			<b>1332199</b>	<b>980 213</b>
<b>Excédents des produits sur les charges de l'exercice</b>			<b>-31670</b>	<b>1 334</b>

**« ASWAT NISSA »**  
**Etat des Flux de Trésorerie AU 31/12/2023**  
**Exprimé en DT**

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>		
Encaissement des subventions, Dons & Autres Encaissements	1 335 017	952 590
Remboursement Subventions Non Utilisées		0
Décaissement des rémunérations versées aux fournisseurs et autres débiteurs	-703 235	-522 694
Décaissement au personnel & CNSS	-524 881	-288 988
Décaissement Impôts & Taxes	-13 391	-88 336
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>	<b>93 510</b>	<b>52 572</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement</b>		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-26 908	-14 337
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-26 908</b>	<b>-14 337</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>		
Encaissement des dotations		
Encaissement des subventions d'investissement		
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>66 602</b>	<b>38 235</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>240 639</b>	<b>202 404</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>307 241</b>	<b>240 639</b>

**ASWAT NISSA**  
**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
Exercice clos le, 31 Décembre 2023  
(Montants exprimés en dinars)

**NOTE 1 – SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES*****I – PRESENTATION DE LA SOCIETE***

L'association « ASWAT NISSA » créée en 2011 et basée à Tunis, elle est indépendante de toute influence politique. Est une association inclusive qui plaide pour l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques en encourageant les femmes tunisiennes à porter leur voix et à prendre la place qui leur revient dans la vie publique et politique.

***II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES***

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par votre association sont les suivants :

- **Note relative au référentiel d'élaboration des états financiers**

La présentation des états financiers de l'association « ASWAT NISSA » a été faite conformément aux dispositions de la Norme Générale du système comptable Tunisien.

- **Note relative aux bases de mesure et aux principes comptables appliqués**

Les principales méthodes comptables appliquées par l'association « ASWAT NISSA » pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles & incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leurs coûts d'acquisitions, hors taxes déductibles pour les immobilisations acquises et à leurs coûts de production si elles sont produites par l'association conformément aux normes comptables numéro 5 et 6.

- **Frais préliminaires**

Les charges engagées par l'association en période de pré exploitation sont comptabilisées parmi les frais préliminaires et seront résorbées sur une période de trois ans à partir de la date d'entrée en exploitation.

- **Fournisseurs & comptes rattachés**

Cette rubrique englobe l'ensemble des dettes de l'association vis à vis de ses fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations.

- **Unité monétaire**

Les comptes de l'association « ASWAT NISSA » sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

- **Continuité d'exploitation**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ont été établis dans la perspective de la continuité d'exploitation.

▪ **Principe de séparation des exercices**

Les états financiers de l'association « ASWAT NISSA » ont été établis dans le respect du principe de l'indépendance des exercices. En effet, le résultat de l'exercice arrêté au 31 Décembre 2023 découle de l'enregistrement des charges et produits réalisés durant la période allant du 01 Janvier 2023 jusqu'au 31 Décembre 2023.

**NOTE 1 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :**

La rubrique des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31/12/2023 à 307 241 DT contre un solde de 240 640 DT au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Compte bancaire Kvinna	26 175	39 398
Compte bancaire HBS	37	2 471
Compte bancaire Open	59 038	7 430
Compte bancaire UNWOMEN	122 967	45 202
Compte bancaire FORUM	58 238	4 399
Compte bancaire VOIX DE FEMME	6 097	82 648
Compte bancaire FEMME ASWAT	32 262	57 839
Caisse Générale	2 427	1 253
<b>Total</b>	<b>307 241</b>	<b>240 640</b>

**NOTE 2 : AUTRES ACTIFS COURANTS :**

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2023 à 93 951 DT contre un solde de 13 138 DT au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges constatées d'avance	620	47
Fournisseurs avances et acomptes	7 370	7 370
Reliquat Subvention HBS	10 671	4 989
Projet Kvinna	26 477	1 313
Projet Open	2 832	
Projet FFM	24 518	
Projet Oxfam Dynamique	4 606	

---

Projet IFT		1 387		
Projet NDI		17 251		
Compte d'attente		4 464		4 464
Etats Impôt et Taxes		1 144		2 346
Moins provisions	-	7 370	-	7 370
Moins provisions	-	20	-	20
<b>Total</b>		<b>93 951</b>		<b>13 138</b>

---

**NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2023 à 2 500 DT équivalent au même solde en 2022.

**NOTE4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :**

Les immobilisations corporelles s'élèvent au 31/12/2023 à 40 758 contre un solde de 36 165 DT au 31/12/2022, détaillés comme suit :

Désignation	Valeur Brut 2023			Amortissements 2023			VCN 31-12- 2023
	Valeur brut 2022	Acquisition 2023	Valeur Brut 2023	AMTS 31-12-22	Dotation 2023	AMTS 31- 12-2023	
<b>Logiciel</b>	7 387	6 413	13 800	7 121	4 322	11 443	2 356
<b>Equipements de Bureaux</b>	33 042	2 202	35 244	33 042	2 202	33 353	-
<b>Matériel Informatique</b>	41 164	16 139	57 303	29 521	8 770	38 291	19 012
<b>Aménagement et agencements</b>	27 720	2 154	29 874	9 901	4 581	14 482	15 392
<b>Matériel Audio visuel &amp; de télécommunication</b>	8 337	-	8 337	1 901	2 439	4 340	3 997
<b>Total</b>	<b>117 650</b>	<b>26 908</b>	<b>144 558</b>	<b>81 486</b>	<b>22 314</b>	<b>101 909</b>	<b>40 758</b>

**NOTE 5 : AUTRES PASSIFS COURANTS :**

Les autres passifs courants s'élèvent au 31/12/2023 à 355 297 DT contre un solde de 215 733 DT au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Solde Projet Open ORG	-	36 567
Solde Projet Open projet	95 861	-
Solde Projet UNWOMEN	44 944	38 827
Solde Projet FORUM	48 792	48 792
Solde projet EDD	4 212	-
Solde Projet KVINNA	-	-
Solde Projet DCAF	6 532	6 532
Solde Projet OXFAM CIVIC SPACE	17 416	21 699
Solde Projet OXFAM Recherche & Action	1 197	-
Solde Oxfam Radio	53 301	-

Solde Projet IFT	-	7 514
Etat Impôts & taxes & autres dettes	32 257	21 177
Dettes caisse de sécurité sociale	38 933	29 395
Charge à payer	-	4 200
Personnel Rémunération due	11 497	675
Compte d'attente	-	-
Créditeur divers	355	355
<b>Total</b>	<b>355 297</b>	<b>215 733</b>

**NOTE 6 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31/12/2023 à 68187 DT contre un solde de 64 165DT au 31/12/2022.

**NOTE7 : EXCEDENTS OU DEFICITS REPORTES :**

La rubrique des excédents ou déficits reportés au 31/12/2023 présente un solde négatif de (56123) DT contre (25787) DT à la clôture de 2022.

L'évolution de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Excédents reportés début de l'exercice	Déficit/excédent de l'exercice	Excédents reporté/ fin de l'exercice
Solde au 31 décembre 2022	-24453	1334	-25787
Résultat		-31670	
Solde au 31 décembre 2023	-25787	-30336	-56123

## NOTE 8 : SUBVENTIONS :

La rubrique subvention totalise au 31/12/2023 la somme de 1 300 529 DT contre 981 547 DT au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Subventions encaissées au cours de l'exercice	1 270 586	952 590
Utilisation des subventions de exercices antérieurs		8 967
Dons encaissés	8 005	1 000
Quotote parts des subventions et apports	21 838	18 990
Autres Gains	100	
<b>Total</b>	<b>1 300 529</b>	<b>981 547</b>

## NOTE 9 : ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Les achats consommés de fournitures s'élèvent au 31/12/2023 à 22 978 DT contre un solde de 25 584 DT au 31/12/2022.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
ACHAT N STOCKE DE MAT ET FOURNIURES	17 910	20 653,55
FOURNITURES BUREAU	2 075	1 702,47
ELECTRICITE	1 491	1 587,00
CARBURANT	1 326	1 552,00
SONEDE	159	88,50
FOURNITURES, PETIT OUTILLAGES	16	-
<b>Total</b>	<b>22 978</b>	<b>25 583,51</b>

## NOTE 10 :CHARGES DU PERSONNEL :

Les charges du personnel totalisent la somme de 545 241 DT au 31/12/2023 contre 392 858 DT au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaire et appointements	463 241	336 189
FOPROLOS	3 862	3 048
Charges sociales légales	78 138	53 621
<b>Total</b>	<b>545 241</b>	<b>392 858</b>

**NOTE 11 :AUTRES CHARGES COURANTES :**

Les autres charges courantes s'élèvent au 31/12/2023 à 704 632DT contre un solde de 543 080 DT au 31/12/2022. Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2023 comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2023</b>	<b>Solde au 31/12/2022</b>
Honoraires & Assimilés	269 589	273 048
Missions, réceptions & Assimilées	227 904	97 278
Charges Locatives	79 115	59 180
Publicités et relations publiques	85 320	81 061
Dons accordées	1 000	800
Autres charges courantes	10 520	3 731
Frais de télécommunications et assimilés	9 536	8 344
Primes d'assurance	8 888	4 271
Entretiens et Réparations	8 669	13 902
Commissions bancaires	1 781	1 379
Etats Impôt& Taxes non récupérables	2 312	86
<b>Total</b>	<b>704 632</b>	<b>543 080</b>